

Bulletin d'information du Pays de Saint-Aulaye

Edito

L'actualité de notre Communauté de Communes est particulièrement riche sur ce premier semestre 2022, marqué par l'allègement des restrictions anti-Covid.

Le contexte sanitaire ayant pesé sur l'activité économique et touristique de notre territoire intercommunal, le conseil communautaire a voté, à l'unanimité, l'inscription aux budgets 2022 de deux lignes de financement afin d'apporter un soutien aux projets des entreprises, d'une part, et des acteurs touristiques, d'autre part.

En matière de revitalisation des centres-bourgs et de l'habitat, la nouvelle cheffe de projet "Petites Villes de Demain", Anne DRIBAUT, a pris ses fonctions en avril. Elle est chargée du pilotage et de la coordination des actions de revitalisation des 2 communes labellisées "Petites Villes de Demain", la Roche-Chalais et St Aulaye-Puymangou. Ce dispositif de redynamisation des centres-bourgs bénéficie également de l'intervention d'un manager de commerce. A l'échelle de la Communauté de Communes, Anne DRIBAUT est plus particulièrement chargée d'analyser les enjeux de mobilité et les modes de déplacement adaptés au territoire. C'est pourquoi, je vous invite à répondre au questionnaire sur vos déplacements, inséré dans ce bulletin.

Le Programme d'aide aux travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité des logements (Programme d'Intérêt Général, PIG-Habitat), mis en œuvre par les Communautés de Communes du Périgord Ribéracois et du Pays de St Aulaye, prendra fin le 31 décembre 2022. Un nouveau programme d'aide -Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, OPAH- sera développé à partir de janvier 2023. Il permettra le financement d'une gamme plus large de travaux de rénovation et de mise aux normes des logements.

Concernant les projets d'investissement de la Communauté de Communes, l'extension de la maison de santé à St Aulaye avec la création de cabinets de kinésithérapie sera finalisée pour une ouverture des nouveaux espaces d'ici septembre. Concernant les équipements scolaires et périscolaires, des travaux importants sont programmés en 2022 avec la création et l'aménagement d'une salle de sieste à l'école de St Privat-en-Périgord, la réfection de la toiture de l'école maternelle de la Roche-Chalais et l'isolation des ouvertures des écoles maternelles de la Roche-Chalais et de St Aulaye, ainsi que de la cantine de St Aulaye. Les travaux de rénovation thermique et d'extension de la salle commune du Village Vacances de St-Vincent-Jalmoutiers ont été réceptionnés. La salle ainsi rénovée et embellie est ouverte à la location.

La fréquentation touristique est à nouveau à la hausse. Aussi, le programme d'animations estivales proposé par l'office de tourisme du Pays de St Aulaye maillera l'ensemble des communes avec les activités de "L'été actif", les balades gourmandes, les visites de fermes et les parcours de randonnée dont "Le Chemin Double-Barker" et, en nouveauté, la Route de la Gourmandise et des Arts pour valoriser et savourer les produits de notre territoire.

Au nom des élus communautaires, je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été.

Yannick LAGRENAUDIE
Président de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye



LA DOUBLE INNOVÉ

PAYS DE ST AULAYE EN ACTION

Développement économique



Le réseau des chefs d'entreprises du Pays de St Aulaye a officiellement été inauguré le 4 novembre 2021 sur le site de l'entreprise « SOBRACORE », puis à l'Hacienda Loca. A l'occasion de cette rencontre, l'association nouvellement créée a dévoilé son appellation « La Double Innove » et présenté sa charte graphique en présence des représentants de l'Etat, des élus et des partenaires institutionnels.

La graphiste, Laure DUPLEIX, mandatée par la Communauté de Communes pour concevoir un logo aux couleurs de l'économie du territoire, a exposé le travail de création qu'elle a conduit pour inclure l'ensemble des propositions des chefs d'entreprises du réseau.

Le président de l'association, Franck LAROQUE de la société STM24, et le président de la Communauté de Communes, Yannick LAGRENAUDIE, également président d'honneur de l'association, ont présenté les objectifs du club d'entreprises :

- promouvoir le tissu économique local
- coopérer entre entrepreneurs
- développer des synergies
- créer un lieu d'échange et d'animation.

contact : Franck LAROQUE, francklaroque@gmail.com
tél : 06.10.95.44.86

Pour 2022, l'association a axé son plan d'actions sur les questions du recrutement et de la formation, deux enjeux majeurs pour les chefs d'entreprises. Des ateliers de présentation et de décryptage des dispositifs de soutien seront organisés sur le territoire.

Les chefs d'entreprises souhaitent également examiner les possibilités de mutualisation en matière de formations obligatoires (habilitation électrique, HCCP, CACES) et de plan de sécurité.

Une première rencontre organisée le 8 avril a permis de lancer les travaux du club sur le thème prioritaire "recrutement et formation" avec les interventions de Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale du Ribéracois et de la Vallée de l'Isle ainsi que Profil Intérim.

Le Conseil d'administration de "La Double Innove" est composé de 6 membres :

- Franck LAROQUE (STM24), président
- Yannick LAGRENAUDIE, président d'honneur
- Pascal ANDRIEUX (St Aulaye Construction)
- Christian BERNAD (Marquage Plus)
- David MOTARD (SINECIS Travaux Publics)
- Benjamin DUPUY (Dupuy & Fils)



Le Pays Périgord Vert, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye et du club « LA DOUBLE INNOVÉ », a organisé la conférence « COMPRENDRE ET MANAGER LES NOUVELLES GENERATIONS », le 29 mars dernier, à destination des chefs d'entreprises.



Développer un tourisme de pleine nature

Le tourisme pour notre territoire est un secteur économique important et la saison touristique est, à ce titre, un enjeu important. La fréquentation en 2021 a été plutôt satisfaisante malgré les contraintes liées à la situation sanitaire.

2022, avec le renforcement des activités bien en place et la mise sur pied de nouvelles animations, devrait être en progrès.

Ainsi, le dispositif "L'été actif" en collaboration avec le Conseil départemental sera reconduit. C'est une programmation d'activités sportives à destination des familles, et donc des enfants, à tarifs réduits : paddle, canoë nocturne, accrobranche, tir à l'arc, balades équestres, plongée en piscine, trottinette électrique, fabrication de cerfs-volants seront ainsi proposés.

Randonnées : La révision et le renforcement du balisage des circuits de randonnée sont en cours avec l'appui du Conseil départemental.

L'offre de randonnées, avec les visites commentées de bourgs de caractère, les parcours Terra Aventura, s'en trouve ainsi renforcée.

Si l'on y ajoute le circuit Barker qui permet de sillonner et de découvrir notre territoire à pied ou en canoë, nous disposons d'une offre réellement attractive.



Nous proposons également de créer la Route des Arts et de la Gourmandise destinée à mettre en avant les produits gastronomiques locaux et les éléments architecturaux ou sites, musées et parcs remarquables.

Nous avons par ailleurs réédité le guide touristique proposant notamment les hébergements et nous réfléchissons à la création d'un site internet regroupant notre communauté de communes ainsi que celle du Périgord Ribéracois.

Yannick LAGRENAUDIE, président de la Communauté de Communes, en charge du tourisme

Contact : office de tourisme
tél. : 05 53 90 63 74
www.tourisme-saintaulaye.fr



Le village vacances "le Petit Moucaud" de St Vincent-Jalmoutiers dispose de 15 pavillons d'une capacité maximale de 6 personnes. La salle d'accueil et d'animation, le parc arboré offrent aux familles un séjour de pleine nature, au coeur de la Double.

La salle commune est également mise à la disposition des habitants et des acteurs économiques pour l'organisation d'événements festifs, sportifs ou professionnels.

Les travaux de rénovation thermique et d'extension de la salle commune, et de sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite viennent de s'achever.

NOUVEAU

Les réservations et les règlements peuvent être effectués en ligne sur le site du village vacances : www-vacancespaysdestaulaye.fr

Contact : Village vacances "le Petit Moucaud"
tél. : 06 37 87 37 64
vacances.jalmoutiers@orange.fr
www.vacancespaysdestaulaye.fr

L'action sociale intercommunale



Centre Intercommunal d'Action Sociale
Pays de Saint-Aulaye

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) du Pays de St Aulaye, créé en septembre 2021, est un établissement public de la Communauté de Communes.

Le C.I.A.S. est chargé de la mise en œuvre de l'action sociale intercommunale, qui comprend :

- **Le service de portage des repas à domicile** pour les personnes de plus de 55 ans ou invalides ou en convalescence qui résident sur le territoire des communes membres de la Communauté de Communes
- **Le service d'accueil des personnes âgées ou handicapées, des enfants en famille d'accueil** ainsi que la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement des locaux nécessaires à ce service
- **L'instruction des demandes d'aide sociale légale**
- **Le suivi des dossiers d'accès aux droits**
- **La domiciliation** pour les personnes sans domicile stable
- **L'aide à domicile.**



Le conseil d'administration du C.I.A.S., présidé par Yannick LAGRENAUDIE, est composé de 19 administrateurs dont :

- Le président
- 9 représentants du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye
- 9 représentants de la société civile nommés par le Président de la Communauté de Communes conformément aux prescriptions de l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles.

La vocation du C.I.A.S. est de mener une action sociale globale de soutien, de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Les missions du C.I.A.S. s'inscrivent dans une démarche qualité avec comme objectif d'apporter un soutien aux personnes du territoire fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap, les difficultés sociales.

Les valeurs qui guident l'action du C.I.A.S. :

APPORTER UNE REPONSE ADAPTEE AUX BESOINS DES PERSONNES

Le C.I.A.S. a une fonction d'utilité collective et sociale. L'accompagnement des personnes fragilisées ne se limite pas à répondre rapidement à une demande. Il s'agit aussi de proposer des services ajustés à la situation de vulnérabilité de la personne.

RESPECTER L'USAGER

Les équipes du C.I.A.S. respectent l'usager dans sa globalité (biologique, psychique, sociale, culturelle et spirituelle) et son individualité ; l'usager doit respecter de la même façon l'agent du C.I.A.S.

Confiance, écoute, ouverture d'esprit mais aussi ponctualité, amabilité, respect des lieux et de l'intimité des bénéficiaires sont cités par les agents du C.I.A.S. comme qualités essentielles pour réaliser cette mission d'aide et de soutien aux personnes isolées et vulnérables.

PROPOSER UNE OFFRE NON ABUSIVE

Le C.I.A.S respecte les prescriptions fixant le cahier des charges relatif à l'agrément « qualité » conformément au code du travail. L'engagement contractuel entre le C.I.A.S. et le bénéficiaire inclut les clauses du code de la consommation concernant l'abus de faiblesse :

Le bénéficiaire est informé précisément des prestations, de l'offre tarifaire. Le C.I.A.S. s'assure de la compréhension des conditions générales par le bénéficiaire avant la contractualisation.

Contact : C.I.A.S. du Pays de St Aulaye
Place Emile Cheylud, 24490 Roche-Chalais
Tél. : 05 53 90 38 80
Courriel : cias@cc-paysdesaintaulaye.fr

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du C.I.A.S.

Les missions du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.)

Le S.A.A.D. du C.I.A.S. intervient en qualité de prestataire pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage. Il accompagne notamment les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées ainsi que les familles fragilisées.



Dans ses missions, le S.A.A.D. intègre des activités relevant de la déclaration, d'une part, et des activités soumises à autorisation, d'autre part, :

Les activités relevant uniquement de la déclaration

- **L'entretien de la maison** et les travaux ménagers
- **La préparation de repas à domicile** (inclus le temps passé aux courses)
- **L'assistance administrative à domicile**
- **Les soins esthétiques à domicile** pour les personnes dépendantes
- **L'accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire** (hors personnes âgées/personnes handicapées et pathologies chroniques) pour promenade, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante

Les activités soumises à autorisation incluent :

- **L'assistance dans les actes quotidiens** de la vie ou aide à l'insertion sociale aux **personnes âgées** (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)
- **L'assistance dans les actes quotidiens de la vie** ou aide à l'insertion sociale aux **personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques** (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)
- **La prestation de conduite de véhicule personnel** des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques
- **L'accompagnement des personnes** âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenade, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante).

Le Service de portage de repas à domicile

18 926 repas ont été livrés à domicile sur l'année 2021.

Confectionnés par les cuisines de l'hôpital de St Aulaye, les repas sont livrés par les agents du service de portage du CIAS sur l'ensemble des 6 communes (La Roche-Chalais, St Aulaye-Pumangou, St-Privat-en-Périgord, Parcoul-Chenaud, St-Vincent-Jalmoutiers, Servanches). La tournée s'étend ainsi de St-Antoine-Cumond à St-Michel-de-Rivière.

Les menus, établis sur une période de 15 jours, sont remis à chaque bénéficiaire.

Les repas sont livrés en liaison froide les matins du lundi au samedi, le repas du dimanche est servi avec la tournée du samedi.

Les bénéficiaires peuvent suspendre temporairement le service.

Le prix du repas livré est de 8 €, avec la possibilité d'aides des caisses de retraite et du Conseil départemental. Les frais de livraison sont éligibles au crédit d'impôt.

Pour vous inscrire au service d'aide à domicile et/ou de portage de repas, contacter le C.I.A.S. du Pays de St Aulaye
Tél. : 05 53 90 38 80, Courriel : cias@cc-paysdesaintaulaye.fr

Le dispositif "Petites Villes de Demain"

Les communes de la Roche-Chalais et de St Aulaye-Puymangou, lauréates du programme "Petites Villes de Demain", bénéficient dans le cadre de ce dispositif national d'une cheffe de projet.

Anne DRIBAUT, recrutée depuis le 1er avril sur cette mission, est chargée du pilotage et de la coordination d'actions de revitalisation, de promotion et de développement des deux territoires communaux. Elle est également affectée au service de la Communauté de Communes à hauteur de 20 % de son temps de travail sur la question de la mobilité (analyse des besoins et des actions à initier).



Afin de mieux évaluer vos pratiques et contraintes en matière de mobilité, un questionnaire individuel a été réalisé.

Pour y répondre, 2 possibilités :

- compléter le formulaire en ligne sur le site de la CdC www.cc-paysdesaintaulaye.fr
- ou
- remplir et détacher le questionnaire des pages 7 à 10, puis le déposer à France Services (St Aulaye) ou à la communauté de communes (La Roche-Chalais) ou bien auprès de votre mairie. Des questionnaires papier sont également disponibles en mairie.

Contact :

tél : 05 53 91 86 37

pvd@cc-paysdesaintaulaye.fr

Projet expérimental de mobilité à vocation d'insertion professionnelle

Le conseil communautaire du Pays de St Aulaye soutient le projet expérimental de mobilité porté par le Centre socioculturel de Chalais (ENVOL) en partenariat avec l'association MOSC (Mobilité Ouest Sud Charente).

Le projet a été initié en Sud Charente par l'association ENVOL. Les bénéfices de cette action en faveur des personnes en difficulté de mobilité ont amené ENVOL à proposer son extension aux territoires voisins. Soutenu par le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes, cette action expérimentale est ainsi proposée à l'ensemble des 6 communes du territoire du Pays de St Aulaye depuis mars 2022 et pour une durée d'un an.

Le projet vise à favoriser l'insertion professionnelle en permettant aux personnes sans moyen de locomotion (absence de véhicule, véhicule en panne,...) de se rendre sur leur lieu de travail ou sur leur lieu de formation ou bien d'effectuer toutes les démarches administratives auprès de Pôle Emploi notamment.

Tout déplacement s'inscrivant dans le cadre d'un projet professionnel est pris en compte.



Le principe est de développer la mobilité par l'accompagnement et non de faire de l'assistanat. Il s'agit d'un projet d'insertion par l'activité économique.

Le fonctionnement du projet est assuré par une chargée de mission, Maryline Jambon, du centre social. Le service est gratuit pour les usagers sur prescription des assistants sociaux (MFR, mission locale, pôle emploi, etc.). Le centre social gère la logistique et les plannings des chauffeurs. Deux chauffeurs seront recrutés et deux véhicules (voiture / minibus) seront mis à disposition du projet pour notre territoire.

Un chauffeur et un premier minibus ont d'ores et déjà été affectés au territoire.

Christelle BACQUEY, 3ème vice-présidente de la Communauté de Communes, en charge des affaires sociales, de la santé et de la mobilité.



Mobilités : votre avis nous intéresse !

Le transport est un enjeu important et quotidien pour chacun de nous : travail, études, courses, santé, loisirs etc. Aujourd'hui, l'usage de la voiture individuelle est largement dominant sur notre territoire. Il devient urgent de trouver des alternatives, pour une mobilité durable qui encourage la solidarité et favorise la cohésion sociale.

Pour nous aider à améliorer la mobilité de tous sur le territoire intercommunal, vous êtes invités à remplir ce questionnaire.

Ce questionnaire est anonyme et sur volontariat. Toutefois, vos réponses nous permettent de construire un projet de transport qui vous corresponde !

Durée estimée : 10 minutes

1. Votre profil

1.1 Depuis votre domicile, à quelle distance se situe votre lieu de scolarité, de formation ou d'emploi (en km) :

- Inférieure à 10 kilomètres
- Entre 10 et 20 kilomètres
- Plus de 20 kilomètres
- Nest pas concerné.e

1.2 Depuis votre domicile, à quelle distance se situe le premier commerce de première nécessité (commerces alimentaires, pharmacie, magasins d'habillement, etc.) ?

- Inférieure à 1 kilomètre
- Entre 1 et 5 kilomètres
- Entre 5 et 10 kilomètres
- Plus de 10 kilomètres

1.3 Où habitez-vous ?

- Dans le centre-bourg
- Lotissement ou à proximité centre-bourg
- Dans un hameau
- En pleine campagne

1.4 Quelle est votre commune de résidence ?

- La Roche-Chalais
- Parcoul-Chenaud
- St Aulaye-Puymangou
- St-Privat-en-Périgord
- St-Vincent-Jalmoutiers
- Servanches

1.5 Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 15-29 ans
- 30-44 ans
- 45-59 ans
- 60-74 ans
- 75 ans et plus



1.6 Etes-vous une personne à mobilité réduite ?

OUI

NON

1.7 Pour vous déplacer, conduisez-vous un véhicule motorisé ?

Sont entendus par véhicules motorisés : voitures, camionnettes, fourgons, véhicules sans permis, deux roues motorisées.

OUI

NON

1.8 Si vous ne conduisez pas, avez-vous le permis de conduire (Permis B) ?

OUI

NON

1.9 Si vous ne conduisez pas, qui vous aide à vous déplacer ?

Plusieurs réponses possibles

Conjoint.e

Parents

Enfants. Petits enfants

Autres membres de la famille élargie

Voisinage. Ami.es

Tiers dont taxis

Autre _____

2. L'usage de la voiture

2.1 Avez-vous une voiture personnelle ?

OUI

NON

2.2 Dans votre foyer, combien y-a-t-il de véhicules motorisés ?

Sont entendus par véhicules motorisés : voitures, camionnettes, fourgons, véhicules sans permis, deux roues motorisées.

Aucun

Un véhicule

Deux véhicules

Trois véhicules

Plus de trois véhicules

2.3 A quelle fréquence utilisez-vous la voiture ?

Tous les jours ou presque

Plusieurs fois dans la semaine

Une fois dans la semaine

Quelques fois par mois

Quelques fois dans l'année

Jamais

2.4 Dans votre quotidien, quelles activités nécessitent un déplacement en voiture (ex : emploi, scolarité..) ?



3. Les autres moyens de déplacement

3.1 Quels sont vos usages en matière de mobilité ?

Cochez les cases qui vous correspondent

	Tous les jours	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine	Quelques fois	Quelques fois par an	Jamais
Marche à pied (+ de 15 mn)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo / Vélo électrique (+ de 15 mn)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Train	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Un transport à la demande, ça vous intéresse ?

Le transport à la demande intervient lorsqu'une personne a des difficultés pour ses déplacements du quotidien: aller faire du shopping, aller au sport, rendre visite à quelqu'un, aller à rendez-vous chez le médecin, prendre un train, des courses à faire, etc. Ce service intervient également dans le cadre du transport de personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

On distingue deux types de transport à la demande : ceux avec un itinéraire prédéfini comme celui d'une ligne de bus classique, et ceux qui desservent les arrêts demandés par les usagers dans un périmètre donné sans avoir de tracé préalablement établi.

4.1 Quelle serait la fréquence de vos déplacements ?

- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois par semaine
- 4 fois par semaine
- 5 fois par semaine
- Tous les jours

4.2 Quels jours ?

- Tous les jours
- Pas de préférence
- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

4.3 A quels moments de la journée ?

Entourez les moments qui vous correspondent le mieux

- Matin
 Après-midi
 Soir
 Pas de préférence

4.4 Pour aller où ?

Plusieurs réponses possibles

- Marchés locaux
- Au supermarché
- Dans les commerces du centre-bourg
- Cabinet médical
- EHPAD/ Hôpital
- Loisirs
- Autre, précisez _____



4.5 Pour un trajet moyen de combien de kilomètres ?

- Moins de 3 kilomètres
- Entre 3 et 10 kilomètres
- Entre 11 et 20 kilomètres
- Entre 21 et 35 kilomètres
- Plus de 35 kilomètres

4.6 Préférez-vous ?

- Un système de navette (petit bus avec des horaires et trajets fixes)
- Un service de transport plus personnalisé (à votre porte, avec des horaires variables)

4.7 Selon vous, quelle pourrait être la tarification de ce service ?

- Tarif unique, précisez le montant _____
- Tarif en fonction des kilomètres _____
- Autre, précisez _____

Commentaires et suggestions :

Merci de votre participation !

Une politique pour la jeunesse !

Les écoles de notre Communauté de Communes restent et demeurent une priorité tant elles sont une des bases essentielles de la préservation et du développement de notre bassin de vie.

A cet effet, les travaux engagés sont d'importance :

- L'agrandissement de l'école de St Privat-en-Périgord pour une salle de sieste destinée aux plus petits.
 - La réfection du toit de l'école maternelle de La Roche-Chalais.
 - Des travaux énergétiques pour l'ensemble des bâtiments scolaires de la Communauté de Communes.
- Tout cela nécessite des investissements lourds mais incontournables pour assurer le bien-être de nos enfants.

On ajoutera à cette politique « Jeunesse » le **développement du Point Jeunes**, tant à St Aulaye qu'à la Roche-Chalais, avec de nouvelles activités de qualité menées grâce aux compétences des animatrices et animateurs.

La toute prochaine étape est d'investir le champ de la mobilité afin de faire bénéficier l'ensemble des jeunes de notre Communauté de Communes de ces activités culturelles, sportives et toutes éducatives.

Jean-Michel SAUTREAU, 1er vice-président de la Communauté de Communes, en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la jeunesse et de la communication



Initiation à la boxe et à l'arc touch, au programme des activités ados des vacances de février, Séjour dans le Poitou avec journée au Futuroscope,

Contact : 05 53 91 32 34
enfance-jeunesse@cc-paysdesaintaulaye.fr
sportvacanceslrc@yahoo.com



Une année sportive au collège Dronne Double

Depuis de nombreuses années, plusieurs projets sont menés par l'équipe EPS du collège Dronne Double :

- le traditionnel cross du collège, qui associe les élèves de CM2 des secteurs de la Roche-Chalais, de St Aulaye, St Privat et St Michel de Double
- l'Association Sportive (AS) qui réunit cette année 107 élèves (près des 60 % des collégiens). Tous les mercredis, sont programmées des activités sportives propices à l'épanouissement, la découverte et au perfectionnement dans un climat de convivialité.
- l'option hand, à raison de 2 h hebdomadaires avec, en perspective, un partenariat avec le collège M. Duras de Libourne
- l'intervention du Comité Handisport 24 sur le niveau de 4ème
- En fin d'année, le séjour des élèves de 6ème au centre du Chambon en Charente et le voyage surprise pour tous les licenciés de l'AS.

L'équipe EPS du Collège Dronne-Double

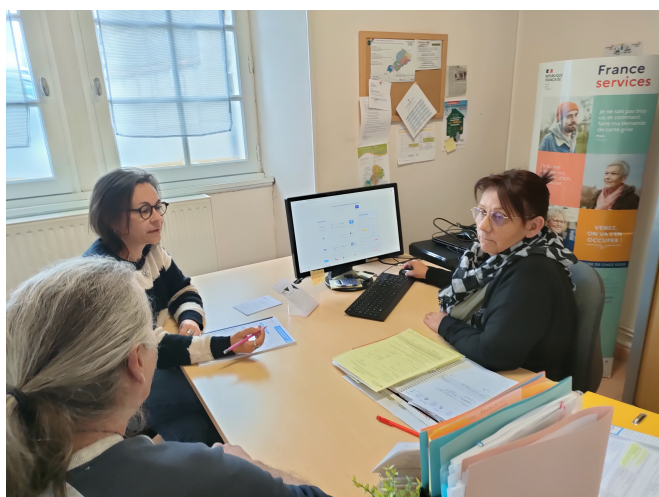


L'Espace France Services du Pays de St Aulaye

Pour une demande de carte grise, une question concernant les impôts, la retraite ou les allocations familiales..., l'Espace France Services vous accueille à St Aulaye, 9 rue du Docteur Lacroix.

Les agents de France Services vous apportent une aide pour vos démarches administratives et vous accompagnent pour l'accès aux services en ligne. France Services est conçu comme un guichet unique qui vous met en relation avec les principaux organismes de services publics : CPAM / MSA (santé) – Pôle emploi (emploi) – CAF (allocations) – Finances publiques (impôts), CARSAT (retraite), ANTS (immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport), Point justice, ainsi qu'avec les différents services de la Communauté de Communes.

Les agents France Services sont également en mesure de créer des comptes France connect pour les usagers, imprimer et scanner leurs documents administratifs, ...



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les habitants peuvent prendre rendez-vous :

- par tél : 05 53 91 64 08 ou
- par mail : franceservice@cc-paysdesaintaulaye.fr

Les horaires d'ouverture de l'Espace France Services

- lundi : 08:30-12:00 / 14:00-17:30
- mardi : 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:00 / 13:30-18:00
- jeudi : 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:00 / 14:00-17:30

Le Conseiller Numérique de la Communauté de Communes assure des permanences au sein de l'Espace France Services le lundi après-midi et le vendredi après-midi.

La mission du conseiller numérique est d'assister et de guider les habitants du territoire intercommunal dans l'utilisation des outils informatiques et numériques. Il apporte un accompagnement vers plus d'autonomie dans les procédures dématérialisées. Il propose également des ateliers de découverte et d'apprentissage sur les utilisations courantes de l'informatique sur différents sites du territoire.

Contact tél : 06 48 52 37 83

courriel : eric.monroux@conseiller-numerique.fr

Extension de la Maison de Santé

Le pôle pluridisciplinaire de santé du Pays de Saint-Aulaye regroupe trois cabinets médicaux, un cabinet de kinésithérapie et un cabinet infirmier.

Avec le développement des consultations spécialisées de kinésithérapie, le cabinet, initialement conçu pour un professionnel, ne peut plus répondre aux besoins des 4 kinésithérapeutes de la maison de santé.

Les travaux d'extension ont démarré en janvier pour une livraison du nouvel espace d'ici le mois de septembre. L'agrandissement, qui porte sur une surface de 80 m², permettra aux kinés de disposer de 4 salles de consultation et d'une salle de rééducation.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE

consultations médicales :

les matins du lundi au vendredi, de 8h40 à 12h
et le mercredi après-midi de 15h20 à 18h40

contact : 05 24 14 80 00

sante@cc-paysdesaintaulaye.fr



Aides à l'amélioration de l'habitat

Le Programme d'Intérêt Général de l'habitat (PIG), conduit en partenariat avec la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, vise, sous certaines conditions, à apporter des aides financières pour l'amélioration des logements.

Ces aides peuvent aller de 35% à 50% du montant hors taxe des travaux retenus auxquelles peuvent s'ajouter d'autres subventions. Ces aides versées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental, et la Communauté de Communes sont octroyées pour des travaux portant sur :

- **la rénovation énergétique** (isolation, changement de mode de chauffage, changement d'huissieries, double vitrage, réfection toiture, VMC...)
- **la mise en accessibilité** de logements occupés par des personnes à mobilité réduite (personnes âgées et/ou handicapées) permettant ainsi le maintien à domicile.

Le PIG s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs ainsi qu'aux accédants à la propriété d'un logement construit depuis plus de quinze ans.

Pascale ROUSSIE-NADAL, 2ème vice-présidente de la Communauté de Communes, en charge de l'économie, de l'habitat et du numérique



Permanences d'information et d'accompagnement gratuites :

St Aulaye, salle des associations :
le 1er mercredi du mois de 9h30 à 12h00

La Roche-Chalais, place Jeanne Nicolas :
le 3ème mercredi du mois de 14h00 à 16h30

Ribérac, Maison du Département :
2ème et 4ème mercredi du mois, de 9h30 à 12h00

Pour prendre rendez-vous, contacter :
Nathalie MAROIS au 06 43 86 71 36
SEGAT au 05 56 44 77 71

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) sera remplacé à compter du 1er janvier 2023 par une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. L'OPAH permettra non seulement la reconduction des aides à l'amélioration de l'habitat privé, mais aussi, la prise en compte des problèmes d'habitat spécifiques à notre territoire. Une étude pré-opérationnelle, dont l'objectif est de préciser les enjeux particuliers de l'opération et sa programmation, est en cours de réalisation.



Les aides départementales à la rénovation de l'habitat pour les particuliers

Le Département de la Dordogne apporte un soutien financier aux propriétaires occupants modestes et très modestes et aux propriétaires bailleurs louant leur logement situé dans le département de la Dordogne, hors construction neuve et résidence secondaire.

La nature des travaux subventionnables

- **réfection de la toiture** : aide maximale de 2.500 €, égale à 30 % du montant HT des travaux
- **ravalement de la façade** : aide maximale de 2.500 €, égale à 30 % du montant HT des travaux
- **mise en conformité électrique** : aide maximale de 1.500 €, égale à 30 % du montant HT des travaux
- **mise aux normes d'un assainissement individuel** : aide maximale de 2.500 €, égale à 30 % du montant HT des travaux.

Pour plus d'informations sur les aides à l'habitat et l'accès aux formulaires de demande de subvention, rendez-vous sur la plate-forme départementale <https://habitat.dordogne.fr/mon-logement/les-aides-aux-travaux>

La Convention Territoriale Globale : nouveau dispositif de contractualisation de la CAF

Le nouveau dispositif de la CAF -la Convention Territoriale Globale (CTG)-, qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse, inscrit la contractualisation dans une approche multi thématiques (enfance jeunesse, habitat, solidarité, cohésion sociale).

La CTG a été établie à partir d'un diagnostic de territoire conduit avec les associations et acteurs locaux sous la forme d'ateliers. Ces ateliers ont permis d'identifier :

•**des publics « fragiles »** : Les jeunes de 16-25 ans et notamment les familles monoparentales, les personnes en situation de handicap mental ou ayant des troubles du comportement et notamment les enfants, les familles avec enfants en situation sociale et économique difficile arrivant sur le territoire, les personnes âgées isolées et notamment les femmes dépendantes à domicile vivant dans les hameaux ruraux

•**des enjeux transversaux** : l'isolement, la question des mobilités, la coopération, le partage d'expériences et de pratiques entre les acteurs professionnels et associatifs

•des enjeux spécifiques

sur la petite enfance et l'enfance : Développer des actions de parentalité, mettre en lien les acteurs de l'enfance, maintenir et développer la qualité d'accueil en ALSH en adéquation avec les besoins des familles, travailler sur les troubles du comportement et les formes de handicap psychologique.

Sur la jeunesse : Favoriser la participation des jeunes dans la mise en place de projets en qualité d'acteurs du territoire, développer des espaces de rencontre et des activités en extérieur, développer les liens entre l'emploi et les formations.

Sur l'animation de la vie sociale locale : Renforcer la dynamique intergénérationnelle sur le territoire, encourager le développement d'un espace de vie sociale.

La convention, signée pour une période de 5 ans entre la CAF, les communes de la Roche-Chalais et de St Aulaye, et la communauté de communes, permettra le soutien de la CAF sur des projets issus des conclusions du diagnostic.

Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Périgord Vert

Les 6 communautés de communes du Périgord Vert ont confié au syndicat SCoT du Périgord Vert la réalisation du SCoT, son application et son évaluation.

Le SCoT est un document de planification stratégique intercommunale à long terme (20 ans) qui doit respecter les principes du développement durable. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles : organisation de l'espace et urbanisme, habitat, mobilités, aménagement commercial, environnement...

En l'absence de SCoT applicable, les communes sont soumises à la "règle d'urbanisation limitée" qui empêche l'ouverture de nouveaux terrains à l'urbanisation.

La construction du SCoT en 4 étapes :

- Une phase de **diagnostic** qui a été conduite de juillet 2018 à septembre 2019.

- L'élaboration du **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) réalisée sur la période de septembre 2019 à juillet 2021

- La réalisation du **DOO** (Document d'Orientation et d'Objectifs) en cours et dont la finalisation est prévue en septembre 2022.

- **Les consultations et l'enquête publique** pour d'éventuelles modifications avant approbation du SCoT en septembre 2023.

Les documents du SCoT sont accessibles en ligne sur le site du syndicat :
www.scotperigordvert.com



St-Privat-en-Périgord

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif

La Communauté de Communes a confié à la SAUR la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations d'assainissement non reliées au tout-à-l'égout.

Les techniciens de la SAUR effectuent également les contrôles de conception et de réalisation pour un dossier de permis de construire ou une réhabilitation de l'installation ainsi que les diagnostics liés aux ventes immobilières.

Tarifs 2022 des prestations de la SAUR :

- contrôle de conception : 138 € TTC
- contrôle de réalisation : 168 € TTC
- contrôle dans le cadre d'une transaction immobilière : 149,09 TTC / installation

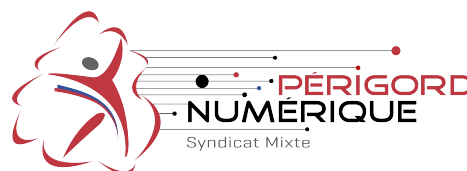
Aide à la vidange

La Communauté de Communes apporte une subvention de 60 € pour toute vidange effectuée par une entreprise agréée. Cette aide est octroyée pour une période de 6 ans, sur présentation de la facture acquittée et d'un RIB.

Déploiement de la fibre optique

En 2021, la Communauté de Communes, membre du Syndicat Mixte Périgord Numérique, a participé au déploiement de la fibre à hauteur de 36 131 €. Avec l'accélération de la mise en oeuvre des travaux, notre contribution est portée à 55 346 € en 2022.

Le déploiement de la fibre optique sur notre territoire devrait intervenir à partir de fin 2023.



Bilan financier de l'année 2021

3,632 millions d'euros de dépenses et 4,526 millions de recettes tous budgets confondus pour un excédent global de 894 024 €.

Dépenses et recettes réalisées en 2021 par budget (en €)

	Budget principal	Maison de santé	Maisons d'accueil	Portage de repas	Tourisme	SPANC	TOTAL
--	------------------	-----------------	-------------------	------------------	----------	-------	-------

Fonctionnement

Dépenses	2 857 783	113 504	9 579	161 687	112 600	26 381	3 281 534
Recettes	3 683 229	138 238	24 064	161 687	112 600	87 162	4 206 980

Investissement

Dépenses	253 057	62 017	29 407	0	5 869	0	350 350
Recettes	152 508	50 187	14 922	3 927	97 384	0	318 928

Répartition des dépenses par service

- écoles, restauration et accueil périscolaire, jeunesse
- tourisme
- santé, action sociale
- habitat, SPANC, syndicat de rivière, SCoT, numérique
- syndicats de collecte et gestion des déchets

